



**Compte rendu du conseil d'école n°3
Maternelle de Nolay
fait le mardi 16 juin 2026**

0210744V@ac-dijon.fr

Tel : 03.80.21.71.42

Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h30

Présents :

- * École maternelle : Mme Fauvé (professeur des écoles), Mme Peultier (directrice)
- * Représentants de parents d'élèves (RPE): M Bensaci, Mmes Orecchio et Chevreau
- * Mairies : Mme Gonçalves (Nolay), Mme Cavalière (Epertully), Mme Beaudoin (Aubigny-la-Ronce), Mme Challeton (Créot), Mme Clair (Change),
- * Service accueil et restauration périscolaire : Mme Hemery
- * APE : M Bacus

Personnes excusées :

M Vanderstuyf (Inspecteur de l'Éducation Nationale – circonscription de Beaune) et
Mme Enkaoua (RPE)

Désignation du/de la secrétaire adjoint(e) de séance

C'est Mme Chevreau qui a eu en charge la vérification de ce compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à l'Inspection et à la Communauté d'Agglomérations.

Préparation de la rentrée de septembre 2026 (effectifs et organisation pédagogique, matinée d'accueil, ATSEM, transport scolaire, accueil-restauration du périscolaire, élections des représentants de parents d'élèves...)

Au vu des effectifs connus ce jour (inscriptions déjà faites en mairie), voici la répartition envisagée pour la rentrée prochaine:

Mme Peultier Emilie: 13 PS et 5 MS soit 18 élèves

Mme Fauvé Laurence: 5 MS et 19 GS soit 24 élèves

Total = 42 élèves

Sachant que 5 élèves nés en 2023 (qui étaient dans les listes communiquées par les mairies lors de la campagne de prévision des effectifs en automne dernier) ne sont pas encore allés s'inscrire à la mairie de Nolay, il est possible que les effectifs de la classe de Mme Peultier augmentent. Les trois enfants concernés sur Nolay semblent avoir déménagé. Mme Peultier n'a pas d'information concernant les deux enfants concernés sur la commune de Cormot-Vauchignon.

La répartition des élèves sera affichée avant la fin d'année scolaire.

Concernant les ATSEM : Catherine Gilles sera attribuée à la classe des PS-MS toute la journée, Laurence Courtois sera attribuée à la classe des MS-GS le matin et Héloïse Duschène sera attribuée à la classe des MS-GS l'après-midi.

Mme Gonçalves informe que la Mairie accorde comme l'an passé les 6 heures de concertation ATSEM-PE par classe pour la journée de pré-rentrée ainsi que les 3 heures de concertation ATSEM-PE à répartir sur l'année scolaire.

* Une matinée d'accueil sera organisée le samedi 27 juin afin de faire visiter l'école aux futurs nouveaux élèves (et leurs parents) et de répondre aux questions des nouvelles familles. Cette matinée d'accueil (avec présence de l'enseignante et de l'ATSEM) est importante pour que le jour de la rentrée scolaire se passe de manière beaucoup plus sereine pour les enfants.

* Les informations nécessaires pour la rentrée de septembre 2026 seront mises à jour sur le site de l'école courant juillet.

* Transport scolaire : Mme Peultier souhaiterait que le service de transport scolaire lui envoie les listes des élèves inscrits et les destinations avant le jour de pré-rentrée et que le personnel des bus ait également en leur possession les listes (avec numéros d'urgence) le jour de rentrée. Mme Peultier indique qu'il est indispensable que tous les parents remplissent le questionnaire bus (ainsi que les plannings irréguliers de bus pour le mois de septembre si cela est nécessaire) et le déposent dans la boîte aux lettres de l'école le vendredi 28 août au plus tard.

* Accueil et restauration périscolaire :

Voici les questions reçues concernant le service périscolaire et les réponses formulées par Mme Hemery:

* *il n'y a toujours pas de directeur*

* *les animateurs absents ne sont pas remplacés*

* *les animateurs recrutés ne sont pas expérimentés et n'ont reçu aucune formation*

→ Il y a une pénurie d'animateurs, les candidatures reçues sont des personnes sans formation mais la Communauté d'Agglomération compte sur ses équipes déjà en poste pour communiquer les premières consignes de base aux nouveaux animateurs. Une formation BAFA est financée par la Communauté d'Agglomérations aux agents en contrat long (=CDD d'un an).

Concernant les mercredis et vacances scolaires, les sites ouverts et les personnels présents dépendent de plusieurs paramètres (nombre d'inscriptions, organisation personnelle des agents, lieux d'habitation, structures pouvant accueillir en terme de places...). Les places sont limitées, il est important d'inscrire les enfants très rapidement au risque d'être sur liste d'attente. Il est également important de communiquer à la Communauté d'Agglomérations toutes les informations nécessaires sur son enfant pour qu'il soit accueilli dans les meilleures conditions possibles.

* *la fontaine d'eau de la garderie n'a que 5 robinets qui ne s'écoulent pas correctement (filet d'eau) et il n'y a que de l'eau froide rendant compliqué le nettoyage de l'activité peinture.*

→ C'est la Mairie de Nolay qui doit entretenir les locaux. Mme Gonçalves a pris note de ces travaux à réaliser.

* *Est-il possible de créer un document clair avec la liste des différentes étapes à faire pour les inscriptions pour la rentrée prochaine?*

→ Il est très important de lire attentivement toutes les informations communiquées

par la Communauté d'Agglomérations et les mails reçus. L'inscription se fait en 3 étapes :

- Dossier administratif à remplir en version papier (la première année uniquement, ensuite, il s'agit juste d'une mise à jour informatique à faire).
- Inscription
- Réservation des jours

Élections des RPE à la rentrée prochaine

Les membres du conseil d'école votent à l'unanimité pour le vote matérialisé même si cela entraîne un gaspillage de papier et une perte de temps pour la préparation du matériel de vote.

Mme Gonçalves va se renseigner notamment auprès de Mme Maret (ERUN de l'Inspection de Beaune) afin de s'informer sur le vote dématérialisé (conditions nécessaires, tarif...).

Projet d'école

Les équipes municipales ont changé depuis les élections de mars 2026, aussi, le projet d'école sera de nouveau communiqué aux différentes mairies.

Cette année :

- des observations du fonctionnement de la classe ont été proposées à tous les parents dans la classe de Mme Peultier et si nécessaire dans la classe de Mme Fauvé.
- Suite à l'analyse des résultats des évaluations nationales de l'an passé, les méthodes utilisées pour travailler le vocabulaire et la résolution de problèmes ont été harmonisées sur le cycle 1 (méthodes identiques utilisées dans les deux classes) et plusieurs actions ont été décidées pour la liaison école maternelle - école élémentaire et la liaison GS-CP : les élèves de CM2 sont venus lire une fois par semaine aux élèves de MS de Mme Peultier des histoires sur les différentes émotions, la trousse de travail a été mise en place en GS, les élèves de CP et de CM2 sont venus voir la répétition du spectacle des élèves de l'école maternelle, d'ici la fin d'année scolaire, à deux reprises (pendant une heure), Mme Fauvé se rendra dans la classe des CP faire des jeux de société et Mme Deblangey présentera les Alphas pendant ce temps là aux GS. Durant une matinée complète, Mme Peultier accueillera dans sa classe les CP en même temps que ses PS, Mme Fauvé accueillera dans sa classe les MS pour les préparer à l'entrée en GS et Mme Deblangey accueillera dans sa classe les GS pour les préparer à l'entrée au CP.
- trois ateliers philosophiques ont été menés avec les élèves de Mme Fauvé en partenariat avec l'association au Fil de la Cozanne
- les deux classes ont participé à une sortie autour de l'école pour sensibiliser les enfants à la pollution et au tri des déchets,
- la classe de Mme Peultier fait partie des gagnants au concours "Mon plus beau jardin" et a ainsi remporté une bibliothèque de livres autour du thème de la nature ainsi qu'un accès gratuit d'un an à la bibliothèque numérique pour chaque enfant.
- Du fait du changement des équipes municipales, un nouveau comité de pilotage a été constitué pour demander la labellisation E3D dont voici les membres :

Nom - Prénom	Fonction
PEULTIER Emilie	Directrice
FAUVE Laurence	Enseignante
BENSACI Rachid	Représentants des parents d'élèves
ORECCHIO Elodie	
CHEVREAU Céline	
GONCALVES Claire	Représentants des mairies de Nolay, Aubigny-la-Ronce, Change, Créot et Eperully
BEAUDOIN David	
CLAIR Sibylle	
CHALLETON Sandra	
CAVALIERE Emilie	

Un membre du conseil a indiqué que le collège était déjà labellisé et a suggéré à Mme Peultier de prendre contact avec l'établissement afin de réfléchir à des actions communes.

Mme Hemery va se renseigner pour savoir s'il existe des interventions proposées par la Communauté d'Agglomérations adaptées aux élèves de maternelle concernant le tri des déchets. Mme Hemery indique qu'il n'y a plus de barquettes en plastique pour les repas mais des bacs en inox.

Mme Peultier engagera une réflexion autour du développement durable avec la nouvelle directrice de l'école élémentaire ainsi que le/la prochain(e) directeur/directrice du service périscolaire.

- plusieurs courts métrages ont été visionnés lors de la fête du court métrage sur différents thèmes en lien avec les projets de classe et les programmes
- 2 visites par classe à la bibliothèque municipale ont été organisées.
- tout au long de l'année, les enseignantes ont échangé avec les parents et avec de très nombreux partenaires extérieurs afin de répondre aux besoins des élèves et d'essayer de trouver des solutions pour les faire progresser dans différents domaines d'apprentissages
- une charte sur le rôle des parents accompagnateurs a été créée
- une soirée de prévention sur les thèmes du sommeil, de la nutrition et de l'activité sportive a été organisée en partenariat avec l'association au Fil de la Cozanne
- des parents ont été invités à venir présenter leur métier en lien avec des études scientifiques

Sécurité (exercices incendie et PPMS)

Un troisième exercice incendie se fera avant la fin d'année scolaire. La date et l'horaire de l'exercice ne sera pas communiqués afin d'évaluer au plus juste le temps de mise en sécurité des élèves et du personnel.

Coopérative scolaire (bilan des comptes au 16 juin 2026)

Il y avait 4 420,59€ sur le compte de la coopérative scolaire au 31 mai 2026.

La sortie au Creusot a coûté 465€ (180€ pour le spectacle et la visite + 285€ de bus). La recette des ventes des photos de classe sera communiquée au prochain conseil d'école car la facture n'a toujours pas été envoyée et les photographies n'ont toujours pas été reçues.

Cette année, Mme Peultier n'a pas encore fait de demande de subvention auprès de la commune de Nolay n'ayant pas encore eu le temps de faire le bilan de la subvention allouée l'an passé pour cette année.

Mme Gonçalves indique que s'il y a des besoins, une demande de subvention exceptionnelle peut toujours être faite au cours de l'année.

Activités pédagogiques (projets, sorties, spectacles...) réalisées depuis le dernier conseil d'école et à venir

* Le vendredi 6 mars, dans le cadre du plan « filles et mathématiques », une biologiste est venue présenter son métier en lien avec des études scientifiques. Cela a permis d'échanger avec les élèves autour des métiers scientifiques exercés par des femmes.

* L'école a participé à la fête du court métrage : jeudi 26 mars, les élèves ont visionné des films présélectionnés par les enseignantes en lien avec les projets de classes et d'école.

* Vendredi 27 mars, comme chaque année, les élèves sont venus déguisés pour le carnaval de l'école. Les danses et chants appris ont été présentés aux élèves de l'école élémentaire. Les enfants ont ensuite pu faire une grande bataille de confettis (biodégradables) dans la cour de récréation. Les enseignantes remercient l'équipe du service technique d'avoir ramassé les confettis et Mme Gilles pour le ménage que cela occasionne à l'intérieur.

* Le 24 avril, les deux classes ont eu la chance d'assister le matin au spectacle "Sensible" à l'Arc (Scène nationale) du Creusot. C'était un spectacle magnifique, en lien avec le développement durable et conçu spécialement pour les plus petits. Les enseignantes remercient le personnel qui leur a réservé un accueil formidable. Le pique-nique s'est ensuite déroulé au parc de la Verrerie non loin des animaux avant de retourner à l'Arc pour visiter le théâtre et les trois cabanes installées en lien avec le spectacle.

* Deux sorties par classe ont été faites à la bibliothèque de Nolay cette année. Ces sorties sont préparées en amont par la bibliothécaire et les enseignantes (choix des lectures et programme de la visite). Les enseignantes ont pour projet d'emprunter via la bibliothèque de Nolay de nombreux albums en lien avec EVAR l'année prochaine sur une période donnée.

* Le vendredi 5 juin, les élèves de l'école maternelle ont présenté leur spectacle sur le thème du carnaval des animaux aux parents dans la salle de motricité. Ce spectacle complet (création des costumes, du décor, chorégraphies, chant, musique, récitation de poésies...) a demandé beaucoup de préparations en amont. Les enseignantes félicitent les élèves pour leur travail. C'est la première année qu'elles observent les élèves prendre autant de plaisir à présenter leur spectacle à leurs parents. Le fait que cela se déroule dans les locaux de l'école et avec un nombre de spectateurs limité a certainement permis cela. Les enseignantes remercient la mairie pour les heures accordées aux ATSEM pour qu'elles encadrent les groupes d'élèves restés dans les loges (classe adjacente à la salle de motricité) pendant que les autres groupes passaient sur scène après avoir longé les coulisses (mur de cartons spécialement

fabriqué pour cet évènement). Certains parents, dont les RPE, ont formulé leurs sincères félicitations aux enseignantes pour ce spectacle varié qui a duré environ une heure.

Cette année, le spectacle de fin d'année ne s'est pas fait le même jour que celui de l'école élémentaire. Les enseignantes précisent que cela pourra peut-être se faire l'année prochaine, que les événements habituels des écoles peuvent changer de modalités, peuvent disparaître pour laisser d'autres événements apparaître, que les années se suivent mais ne se ressemblent pas... mais que ce type d'évènement a toujours pour objectif premier les programmes mais également de faire plaisir aux enfants tout en respectant leur bien être et leur sécurité.

Remerciements et suivi des demandes de travaux

* Mme Gonçalves informe que l'équipe municipale n'est pas favorable à l'installation de climatisation dans les écoles et préfère à ce jour s'orienter sur des solutions plus respectueuses de l'environnement avec en premier lieu des travaux d'isolation extérieure sur le groupe scolaire ainsi que l'installation de brasseurs d'air dans les locaux. Une réflexion est menée pour trouver une solution au soleil qui chauffe les baies vitrées et donc l'intérieur des locaux.

De plus, Mme Gonçalves doit se renseigner à nouveau concernant l'aération de l'école la nuit.

* L'équipe enseignante remercie les personnes qui ont apporté des cartons de palette lors de l'appel au don fait par l'école. Un nouvel appel va être fait afin de réaliser de nouveaux projets pour la rentrée prochaine.

* Le four de la cuisinière de l'école ne fonctionne plus. Une subvention exceptionnelle va être faite par l'école pour avoir une nouvelle cuisinière.

Remarques et questions diverses

** Le fait que l'école termine à 17h05 et que certains enfants prennent le transport scolaire, cela fait faire goûter les enfants trop tard. Serait-il possible qu'une collation soit mise en place à l'école ou de changer les horaires de l'école?*

Mme Peultier informe que les horaires sont imposées par l'organisation du système des transports scolaires identiques pour les écoles maternelle et élémentaire et pour le collège.

Mme Peultier indique qu'une collation a été proposée cette année le matin pour les enfants se plaignant d'avoir faim au cours de la matinée quand ils arrivaient au service périscolaire à 7h30 en prenant la collation juste avant de venir à l'école à 8h45.

La collation à l'école n'existe plus depuis plusieurs années pour des raisons de santé publique (accroissement des cas d'obésité chez les enfants). Elle existe encore dans les écoles en zone prioritaire pour soutenir les familles les plus fragiles et répond à un projet d'école. La collation de l'après-midi serait compliquée à mettre en œuvre vis à vis des enfants inscrits au périscolaire et ne pourrait ainsi pas être proposée à tous mais juste aux enfants prenant le bus. Pour autant, cela pourra faire l'objet d'une réflexion en équipe avec le service périscolaire.

* M Bacus est intervenu au nom de l'APE qui regrette une baisse de participation des parents d'élèves, notamment dans les adhésions. L'association a déjà prévu de

modifier des choses comme les ventes proposées en cours d'année. L'APE va demander une subvention à la mairie de Nolay afin d'offrir un cadeau en décembre à tous les élèves des écoles de Nolay comme les années précédentes. M Bacus a informé qu'une assemblée générale aura lieu en septembre. Cela sera l'occasion pour tous les parents d'apporter de nouvelles idées et de renouveler le bureau s'il y a de nouveaux volontaires sachant que tous les parents sont les bienvenus pour apporter leur aide et leurs idées pour les différents événements proposés au cours de l'année. Pour rappel, l'APE, au-delà d'organiser des événements festifs, contribue financièrement aux projets des écoles.

Fin du conseil d'école à 20h31